



Revue mensuelle de l'Éducation Générale et des Sports *Stades*, février 1944.
Archives départementales du Calvados, 15T11/5.

Les 80 ans de la Libération

Quand les sportifs prennent part au conflit

Dossier pédagogique : Guillaume Mercader

Introduction

Dans le cadre de la Grande Collecte des archives du sport (2022-2024) et de la commémoration des 80 ans de la Libération (2024-2025), le Service interministériel des Archives de France et le Service historique de la Défense se sont associés pour réaliser un dossier pédagogique mettant en lumière des sportifs ayant joué un rôle lors de la Seconde Guerre mondiale.

Ce dossier pédagogique présente huit portraits de femmes et d'hommes qui ont à leur niveau pris part au conflit en France, que ce soit en tant que résistant, déporté ou collaborationniste :

- Adrienne Bolland (1895-1975) : aviatrice et résistante
- Guillaume Mercader (1914-2008) : cycliste et résistant
- Camille Leclanché (1921-1944) : athlète et résistant
- Simonne Mathieu (1908-1980) : joueuse de tennis et résistante
- Rino Della Negra (1923-1944) : footballeur et résistant
- Alfred Nakache (1915-1983) : nageur et déporté
- Ennemonde Diard (1898-1943) : journaliste sportive et collaborationniste
- Violette Morris (1893-1944) : sportive dans diverses disciplines. Ce portrait permet d'aborder le débat historiographique à partir des sources disponibles.

Chaque portrait est composé de la façon suivante :

- Un dossier composé de sept à dix documents d'archives sur le sportif avec une série de questions pour accompagner l'analyse des documents. Chaque document est accompagné d'un code couleur soulignant son statut et sa nature. Pour comprendre l'importance de ces éléments, vous pouvez vous référer aux explications en annexe du dossier, dans la section intitulée « Approfondir l'univers des archives ».

- Une mise en contexte sur les thèmes suivants :

-la Résistance dans le Loiret

-le rôle de la Résistance dans le Débarquement et la Bataille de Normandie

-la jeunesse française pendant le conflit, l'exemple du STO et des Chantiers de la jeunesse

-les Femmes dans le sport en France pendant la Seconde Guerre mondiale

-l'Affaire Manouchian et les communistes pendant la Seconde Guerre mondiale

-la Déportation et la Shoah

-la Collaboration

Points d'entrée dans les programmes scolaires

Le travail sur les documents d'archives, du XIXe siècle à nos jours, permet aux élèves de comprendre la société dans laquelle ils évoluent et la place omniprésente du sport. Reflet de la société, il n'échappe ni à ses contradictions ni à ses évolutions, pas plus qu'aux tensions qui la traversent : transmission des valeurs, égalité fille-garçon, performance, mode, alimentation, santé, politique, mondialisation, intégration ou exclusion sociale, technologie, communication, image, environnement...

Les archives sont des ressources pour enseigner en interdisciplinarité : histoire, géographie, arts plastiques, histoire des arts, éducation physique et sportive, technologie, éducation musicale, français, langues vivantes, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, éducation aux médias et à l'information, ...

En 2024-2025, une grande collecte des archives du monde du sport (B.O. n°27 du 6 juillet 2023) « a pour objet de réaliser un projet autour de documents en lien avec le sport et son histoire qui auront été collectés par les élèves. Ils sont invités à enquêter auprès de leur famille ou dans leur entourage pour recueillir des documents et des témoignages. Ils réaliseront un projet sous un format libre qui pourra se conclure, si les élèves le souhaitent et en accord avec le service d'archives territorial, par un don à ce service des documents qu'ils auront collectés à l'occasion du concours. »

Niveau

- Cycle 3, d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n° 25 du 22 juin 2023

Liens avec les programmes scolaires

Education physique et sportive, le corps, l'action, le partage des règles, l'éducation à la santé, s'approprier une culture physique, sportive et artistique

Français : comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter ; recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre

Histoire et géographie : se repérer dans le temps et dans l'espace ; comprendre un document ; coopérer et mutualiser

Histoire des arts : mettre en relation une ou plusieurs représentations figurées entre elles et un fait historique, une époque, une aire géographique ou un texte ; être sensibilisé à la vulnérabilité du patrimoine

Enseignement moral et civique : respecter autrui et accepter les différences ; identifier et exprimer les émotions et les sentiments ; acquérir et partager les valeurs de la République ; construire une culture civique.

- Cycle 4, d'après le BO n°31 du 30 juillet 2020

Lors des trois ans de collège du cycle 4, les élèves sont des adolescentes et des adolescents en pleine évolution physique et psychique. Les activités physiques et sportives, l'engagement dans la création d'événements culturels favorisent un développement harmonieux de ces jeunes, dans le plaisir de la pratique. Les élèves sont amenés à passer d'un langage à un autre puis à choisir le mode de langage adapté à la situation, en utilisant la langue française, les langues vivantes, l'expression corporelle ou artistique, les langages scientifiques, les différents moyens de la société d'aujourd'hui (images, sons, supports numériques...). Ils sont davantage confrontés à la dimension historique des savoirs.

Liens avec les programmes scolaires

EPS : former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué dans le souci de vivre ensemble ; santé, inclusion, égalité filles-garçons

Sciences de la vie et de la terre : le corps humain et la santé

Technologie : objets et services étudiés sur le thème « sports et loisirs »

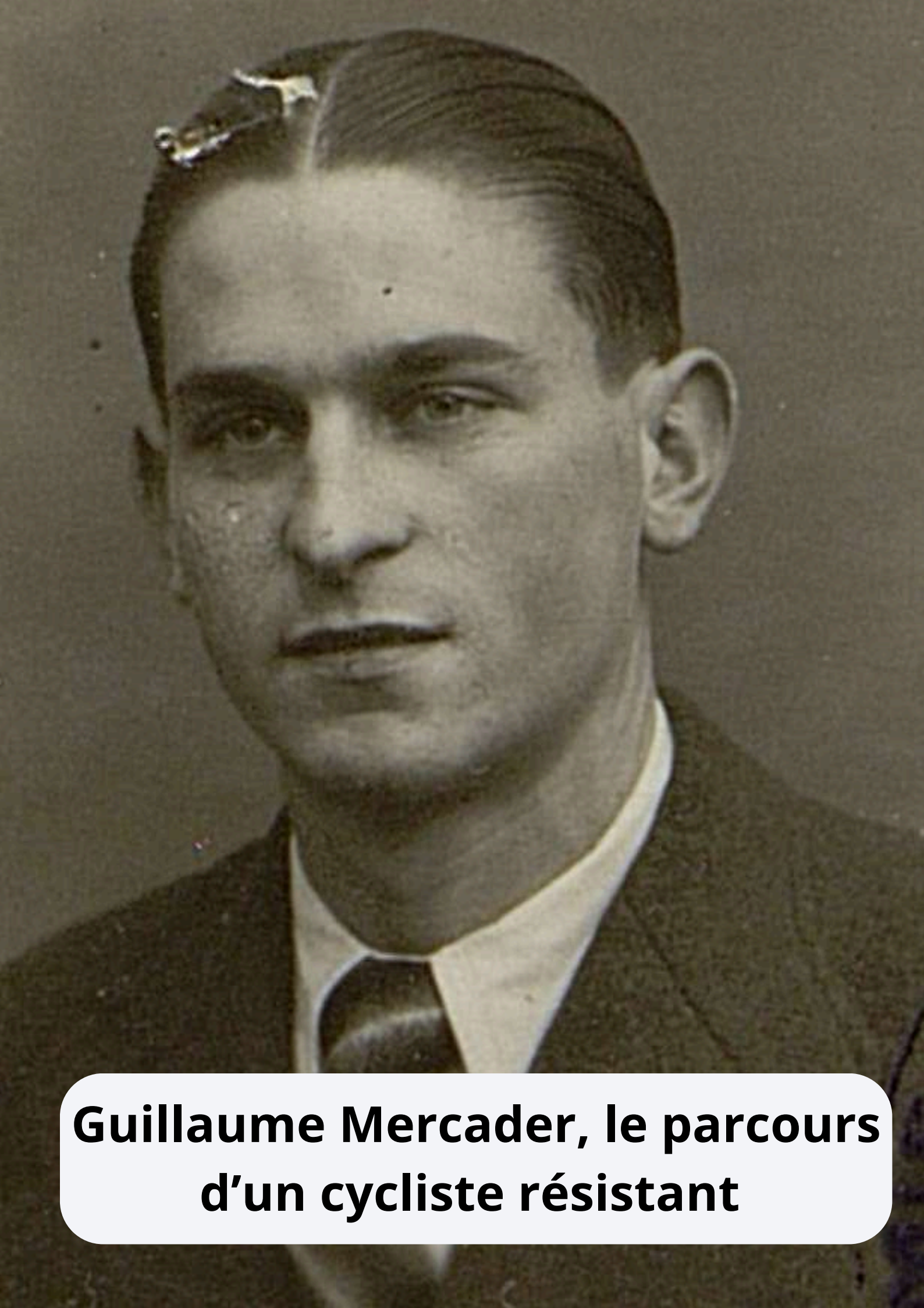
EPS et sciences : performances sportives et évolutions technologiques, évolution des objets dans le temps

Français : participer de façon constructive à des échanges écrits et oraux, Lire des textes non littéraires, des images et des documents composites ; exploiter les principales fonctions de l'écrit

Histoire : 3ème : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales ; Le monde depuis 1945 ; Françaises et Français dans une République repensée

Géographie : Pourquoi et comment aménager le territoire ?

Enseignement moral et civique : respecter autrui, acquérir et partager les valeurs de la République, construire une culture civique.



**Guillaume Mercader, le parcours
d'un cycliste résistant**

Contexte :

Le rôle de la Résistance dans le Débarquement et la Bataille de Normandie

Lorsque le Débarquement de Normandie se produit, les réseaux de résistance se préparent et s'organisent depuis un certain temps.

Afin de créer les conditions de son succès, les résistants mènent des actions de différente nature : renseignement, contre-propagande auprès de l'opinion publique, réception de parachutages d'armes et de matériel, secours aux civils et aux soldats Alliés, opérations de sabotage et de guérilla pour ralentir les troupes allemandes. Au cours de la Bataille de Normandie, certains se font même éclaireurs des troupes alliées pour la Libération.

Cependant, à la veille du Débarquement, le chef de la subdivision M1 des Forces Françaises de l'Intérieur regroupant le Calvados, la Manche et l'Eure (Normandie) ne peut compter que sur 350 résistants environ. En effet, depuis décembre 1943, la répression allemande s'étant intensifiée, la résistance connaît de nombreuses pertes dans ses rangs.

LISIEUX	Groupe des Chemins de Fer - Chef : DUBOIS, chef de dépôt Effectif : 15			En outre Chef : Lieutenant Jean GORVEL (Jacques) Adj. : Lieutenant MARIE Groupe de renseignements dit "Francs d'abord" - chef : Brigade Police GORGET (maquis Le Prou) Effectif : 70	
HONFLEUR	Chef : BODENAN Adj. : LEBLERG Effectif : 65			Chef : Emile LOCKET - chef aspirant : Emile Locket (maquis Montcaim) James Héron Effectif : 40	M.L.N. (Mouvement de Libération Nationale)
ORBEC	Chef : TURPIN Effectif : 12		Chef : "Antoine" eff. : 50	<i>70 jours dans le Harcourt sept 44</i>	
LIVAROT	Chef : BOZEO Effectif : 30		Chef : BAUDET Effectif : 40		
PONT-l'ÉVÊQUE	- Groupe non reconnu	(activité nulle)	fondé le 1 ^{er} août 1944		
FALAISE	- groupe non reconnu	(activité nulle)			
St-PIERRE-sur-DIVES		Chef SPRINGINSFELD Effectif : 30			
MESIDON		Chef : FANTON Effectif : 15			
THURY-HARCOURT Cesny-Bois-Halbout, Bretteville-sur-Laize	Chef : S. Lieutenant Lenevez (eff. 40) Chef : S. Lieutenant MASSERON (eff. 40)				
VIRE - BENNÉBOCAGE	Chef : HALBOUT Eff. : 30			Chef : Lieutenant Edgar Fouanneau (Isidore) Eff. : 120 (maquis "Guillaume le Conquérant") (Le Champ du Boulé)	
VASSY	Chefs : Tringyinat Bataud, Bassac, Voivene effectif : 125				
CONDE-sur-NOIRSEAU	Chef : Berthoud (remplacé par Dedesteyre) adj. : Letainturier eff. : 10		70		
AUNAY-sur-ODON CAUMONT-l'ÉVENTÉ	Eff. : 3				Chef : de Hédozville (Lieutenant - Eff. : 20 (V.P.O)
BAYEUX	Chef : Marcader adj. : Mme Branellec eff. : 100	eff. : 20			

Photographie d'un groupe célébrant la Libération du Calvados, 1944. Archives départementales du Calvados, 2Fi/379/2, don Porchet.



Les résistants Léonard Gille et Pierre Daure, préfet du Calvados, accueillent les premières troupes britanniques entrant dans la ville de Caen, 11 juillet 1944. Archives départementales du Calvados, 2Fi/379/1, don Porchet.

Malgré la difficulté de l'opération et de très nombreuses victimes, le Débarquement est réussi.

Toutefois, au soir du 6 juin, tous les objectifs ne sont pas atteints et les combats sont encore loin d'être finis. C'est au travers de plusieurs actions en faveur des Alliés (par exemple, la destruction de voies de chemin de fer) que les résistants vont s'impliquer pour assurer le succès de la Bataille de Normandie.

La répression reste néanmoins féroce ; au moins 236 résistants sont massacrés entre le 6 juin et le 24 août 1944 en Basse-Normandie.

Bayeux est l'une des premières villes françaises libérées après le Débarquement et ce, dès le 7 juin 1944. Elle devient pendant plusieurs semaines la capitale de la France libérée. Le 14 juin 1944, le général de Gaulle débarque en compagnie du général Koenig et se rend à Bayeux où il est accueilli par le chef de la résistance locale, Guillaume Mercader. Le chemin vers la victoire est encore long, mais cette bataille annonce la reprise petit à petit par les Alliés des territoires occupés par l'armée allemande.



Le Général Pierre Koenig avec Guillaume Mercader lors de la visite du général de Gaulle à Bayeux le 14 juin 1944. Archives départementales du Calvados, 2Fi/389.

N° 2518

CARTE D'IDENTITÉ 19

Nom **MERCADER**
Prénoms **Guillaume**
Né le **17 décembre 1914**
à **Cordes Dep 309 Spynées**
Nationalité **Français**
Grade ou fonction **Capitaine**

Établi à Paris, le **7 mai 1943**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉTUDES ET RECHERCHES

Thia
SIGNATURE du TITULAIRE

AVIS IMPORTANT
Cette carte d'identité n'est pas un ordre de mission. Elle ne doit pas servir de laissez-passer, et ne constitue pas un titre de transport.

Empreinte digitale

SIGNALEMENT **2029 M-39**

Taille **1m,14**
Cheveux **bruns**
Moustaches **-**
Yeux **noir**
Nez **rectiligne**
Teint **clair**

Signes particuliers **-**

PRÉSIDENT
DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE D'IDENTITÉ

DIRECTION GÉNÉRALE
DES
ÉTUDES ET RECHERCHES

Questions

1) Quelles informations ce document nous donne-t-il au sujet de Guillaume Mercader ?

.....

.....

.....

.....

.....

2) Quelle institution émet cette carte d'identité ?

.....

.....

.....

.....

.....

3) Quel est le contexte international à ce moment-là ?

.....

.....

.....

.....

.....

4) Cette carte d'identité ressemble-t-elle à la tienne ? Quelles sont les différences ?

.....

.....

.....

.....

.....

Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) : C'est le gouvernement de la France du 3 juin 1944 au 27 octobre 1946. À la Libération, le général de Gaulle devient le président de ce gouvernement provisoire qui a pour objectif de représenter la France dans les négociations de paix, de rétablir l'État et d'entamer la Reconstruction.

est français
 DÉPARTEMENT
 de *Calvados*

Inscrit sur le P. N. - 1882
DOSSIER D'ÉTRANGER

COMMUNE
 de *Bayeux*

RÉSERVÉ À LA PRÉFECTURE

Date de réception à la Préfecture: *28 IIIII 1942*

Numéro de la Préfecture: *1650*

Carte délivrée le

Valable du au

Numéro :

Carte refusée le

DEMANDE DE ~~première carte~~ ~~renouvellement~~ CATÉGORIE (1) *Non travaillant*

Demande déposée le *20 juillet 1942* Numéro du registre de la commune: *1177*

Nom (2): *Mercader* Nationalité: *Espagnole*

Prénoms: *Guillermo*

Date de naissance: *17 Décembre 1914* Lieu de naissance: *Urdos*

Profession: *Marchand de cycles*

Adresse actuelle: *1 rue S' Malo*

ÉNUMÉRATION DES PIÈCES TRANSMISÉS

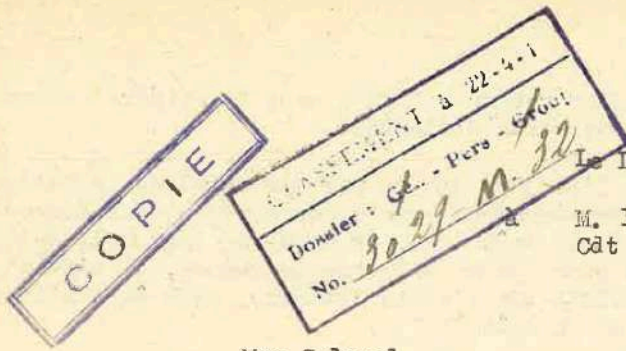
PIÈCES OBLIGATOIRES:	PIÈCES SPÉCIALES (3) (A joindre selon les cas.)
1° Requête sur papier timbré;	1° <i>Travailleurs</i> : contrat de travail visé favorablement, certificat sanitaire, et sauf-conduit, s'il y a lieu;
2° Fiche individuelle blanche revêtue d'une photographie	2° <i>Changement de catégorie</i> : pièces justificatives;
3° Fiche individuelle jaune revêtue d'une photographie;	3° <i>Parents d'enfants français, étudiants, savants, etc.</i> : pièces justificatives de situation;
4° Photographie destinée à la carte d'identité;	4° <i>Engagés volontaires</i> : état signalétique des services et campagnes;
5° Reçu du versement de taxe délivré par l'Administration des Postes	5° <i>Anciens légionnaires</i> : état signalétique des services, certificat de bonne conduite;
6° Carte d'identité périmée n° _____ ;	6° <i>Indigents</i> : certificat de constatation officielle délivré par le Maire;
(S'il s'agit d'un renouvellement.)	7° <i>Artisans</i> : certificat du contrôleur des contributions directes;
	8° <i>Refugiés</i> : s'il y a lieu, attestation du représentant de l'Office international Nansen.

TAXE	PÉNALITÉ DE RETARD	DROIT NANSEN (S'il s'agit d'un réfugié qui y est soumis.)
Taxe appliquée (4): <i>partielle</i>	Nombre de mois:	Droit applicable:
Numéro du reçu postal: <i>engagement volontaire</i>	Taux mensuel:	Numéro du reçu postal:
	Montant:	
	Numéro du reçu postal:	
	Contravention pour retard dressée le	

(1) Indiquer « travailleur », ou « non travailleur », ou « artisan », ou « indigent », etc.
 (2) Pour la femme mariée, indiquer son nom de femme et ajouter son nom de jeune fille.
 (3) Rayer les mentions inutiles.
 (4) Motiver l'attribution de la taxe réduite ou de la dispense de taxe.

Ne pas omettre de remplir la notice à l'intérieur

BAYEUX le 4 mai 1950



Le Lieutenant de réserve G. MERCADER

M. le Colonel LE BIDEAU
Cdt la Subdivision de

CAEN

41

Mon Colonel,

J'ai l'honneur de jour de faire réponse à votre courrier du 28 mai sous le N° 3359/SC/I/I8 et de donner les précisions sur les renseignements demandés.

En 1935 ou 1936, je n'ai rien reçu pour pouvoir être recensé, ce qui fait qu'à ma majorité je ne me suis pas conformé à la moindre obligation militaire.

Toutefois, avant les hostilités de 39-40, je suis allé Place Alexandre III à CAEN au service du Recrutement et me suis fait inscrire comme engagé volontaire en cas de guerre, ce qui a ce moment m'a valu la mention "Engagé volontaire en temps de Paix pour la durée de la guerre".

En septembre 1939 le jour de la déclaration de guerre, je recevais un ordre pour rejoindre VIRE. Ayant fermé mon magasin de cycles que j'exploite à BAYEUX et mis fermé pour cause de mobilisation, je ne suis rendu à VIRE où j'ai été affecté à la S.G.E. de NEUVILLE et à ma surprise comme affecté spécial et non dans un corps de troupe.

Par la suite, déclinant cette affectation, j'ai été envoyé au 3e Régiment de Marche des Volontaires étrangers où en remplissant mon dossier, j'avais noté "demande la Nationalité Française".

Je n'aurais pas eu à demander d'acquiescer cette Nationalité si le bureau de Recrutement où je me suis présenté la 1ère fois, avait su me conseiller pour me faire obtenir la Nationalité Française et servir dans une Unité Française comme étant né en FRANCE de parents étrangers et, n'ayant pas à l'âge de 29 ans répudié la Nationalité française.

En septembre 1940, démobilité et rentré dans mes foyers, le Commissaire de BAYEUX m'a délivré une carte d'identité française me donnant l'avantage comme tous les Français de recevoir des ordres de réquisition pour la garde des voies ferrées.

En 1944, lorsque j'ai été affecté à l'O.S.S. de la 1ère Armée Américaine, je l'ai été comme français et non comme étranger.

En Octobre 1944 à la D.G.E.R. j'ai peut être pu dire que j'avais été Espagnol mais je n'ai pas pu dire que je l'étais encore puisque cette même D.G.E.R. m'a délivré toutes mes cartes d'identité et ordres de mission avec la mention "Nationalité Française".

Depuis 1940 aucun papier ne m'a laissé entrevoir que je n'étais pas français.

... / ...

En Septembre 1945 à mon retour à BAYEUX sans la moindre démarche ni demande il m'a été envoyé ma carte d'électeur.

En toute bonne foi, j'ai jugé que de par mes services la Nationalité française m'avait été automatiquement donnée conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi du 10 août 1927. En effet en 1942 à la suite d'une demande que j'avais faite pour je ne sais quelle raison, il n'avait été répondu de la Mairie de BAYEUX que j'étais Français. Peut être s'était-on basé simplement sur cette loi du 10 août 1927.

Si les raisons que je vous expose ne m'avaient pas donné l'assurance d'être français, j'aurais pu, depuis mon retour en Septembre 1940, faire les démarches nécessaires et je pense qu'aujourd'hui j'aurais la certitude d'être français.

Je ne l'ai peut être pas été de sang étant né de parents espagnols, tués aux bombardements de CAEN en 1944, mais comme eux, je l'ai été de cœur et toujours, lorsque je l'ai pu, j'ai voulu servir la France avec dévouement.

En 1939, j'étais volontaire, aujourd'hui mon idéal reste le même.

Mon Colonel, je vous prie de croire à mon entier dévouement et mes respectueux sentiments.

Signé : MERCADER.

Questions

1) Qu'apprends-tu au sujet de Guillaume Mercader grâce à ces deux documents ?

.....

.....

.....

.....

2) De quelle(s) nationalité(s) est Guillaume Mercader ? Pourquoi cela pose-t-il question ?

.....

.....

.....

.....

3) Dans le document 3, cite une phrase de Guillaume Mercader qui résume sa pensée vis-à-vis de sa nationalité.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Glossaire :

- OSS : il s'agit de l'*Office of Strategic Service*, agence de renseignement au profit du gouvernement des États-Unis, créée en juin 1942 lorsque ce pays est entré en guerre.

Document 4 : Fiche remplie par Guillaume Mercader, en tant que membre de la Résistance, sur sa situation familiale, pour permettre l'établissement ultérieur de droits, 1944. Service historique de la Défense, GR 28 P 4 443 55.

TRÈS SECRET

No. 13.997
Date 6 MAR 1945
Dossier 2022M-32

OBSERVATION TRÈS IMPORTANTE

I. — Le présent interrogatoire est destiné à identifier aussi exactement que possible les membres de la Résistance, afin de permettre, en particulier, l'établissement ultérieur de leurs droits. Vous êtes prié de remplir ce formulaire avec soin, exactitude et loyauté. Vous faciliterez ainsi le travail des officiers de renseignements.

Toute déclaration de mauvaise foi exposerait son auteur à des sanctions administratives sans préjudice de poursuites judiciaires.

II. — a) Prière de ne pas écrire dans les marges.

b) Si l'espace blanc suivant les questions n'est pas suffisant pour ce que vous avez à écrire, veuillez vous faire remettre des feuilles blanches supplémentaires sur lesquelles vous écrirez en indiquant en tête les numéros des questions auxquelles vous répondez.

IDENTITÉ DE L'INTÉRESSÉ

CONJOINT

NOM : MERCADER
(en caractères d'imprimerie)

Prénoms : Guillermo

Date de naissance : 17.12.1914.

Lieu de naissance : Urdos. Basque-Pyrénées

Nationalité : Français.

Profession : Commerçant

Situation de famille : Marié 1 enfant

Dernier domicile légal : 1 Rue St. Made Bayeux C^{des}

Dernière adresse de fait : _____

CAUBRIÈRE

Madeleine

19 Juin 1918

Bayeux C^{des}

Française

Commerçante

PÈRE

MÈRE

Nom : MERCADER

Prénoms : Joseph

Age : 52

Nationalité : Espagnol.

Profession : Commerçant

Adresse : 259 Rue St. Jean Caen

parti disparu le 7 Juin à Caen.

ESCARTIN

Remésia

51

Espagnol

Commerçant.

259 Rue St. Jean Caen

parti disparu le 7 Juin à Caen

Sœurs : (mêmes indications, avec les noms des maris si elles sont mariées)

Josephine Mercader Mariae a René Hebert
Commerçant a Lisioux. Place des Citations
Lilar Mercader Mariae a Marcel Barbanchey
Commerçant a N^o 10 Rue Henri Amiard

Date de naturalisation (éventuellement pour chacun des membres de la famille)

Enfants : (prénoms et âge)

Michèle Mercader 2 ans

Questions

1) Pourquoi Guillaume Mercader subit-il un interrogatoire ?

.....

.....

.....

.....

2) Retrouve tous les membres de la famille de Guillaume Mercader.

.....

.....

.....

.....

3) Dans quel domaine la famille de Guillaume Mercader travaille-t-elle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Document 5 : Extrait des journaux *L'Eveil Normand* (25-31 mai 1939), en haut à gauche, et *L'Ouest-Eclair* et *L'Ouest-Eclair* (24 juin 1937 et 7 septembre 1938), en haut à droite et en bas à gauche sur la carrière cycliste de Guillaume Mercader. Archives départementales du Calvados, 13T/1/156/7, 13T/7/395 et 13T/7/395.

INFORMATIONS DIVERSES

PETITS POTINS CAENNAIS

Il serait inexact de dire que dimanche dernier, le sport faisait « grève » à Caen. Certes aucune compétition sportive ne fut organisée, ni en cyclisme, ni en athlétisme, ni en football, ni en basket, etc... Il serait faux cependant de dire qu'il n'y eut pas de sport... et encore du plus pur.

●● A la fête de la Jeunesse, on a fait du sport... pour du sport. Pour se développer, pour se donner une santé meilleure, des enfants et des adolescents ont fait de « l'Education Physique ». Au bien qu'ils se sont fait à eux-mêmes, ils ont ajouté un charme, un plaisir pour ceux qui les regardaient. Bravo (ter).

●● Pour revenir au sport-compétition, tressons des couronnes au toujours jeune champion cycliste Mercader. Il a fait de véritables étincelles au Circuit du Pays d'Auge. Après avoir été à chaque étape aux places d'honneur, il s'est classé troisième du classement général. A continuer dans cette voie, brave « Guillaume », comme disent ses amis.

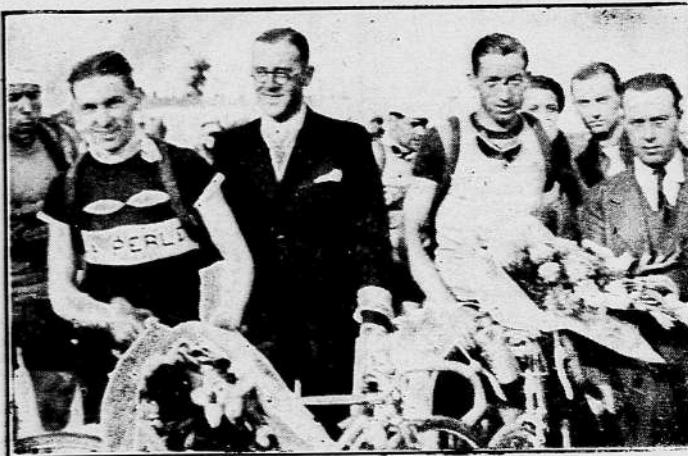
●● Pour une surprise ce fut une surprise Yvan Marie gagnant une course, le circuit de l'E. S. Villiedieu, et ce... au sprint.

●● Trois sujets d'étonnement : sa victoire d'abord ; son sprint ensuite ; et aussi sa réussite dans une course qui n'avait que .80 kilomètres.

●● Yvan Marie gagne... très bien. Cela nous fait plaisir, nous console et nous donne de l'espoir.

●● Il gagne au sprint. C'est du nouveau. De l'inattendu. De l'inspéré ; presque de l'in vraisemblable. Encore tant mieux.

LE TOUR DE NORMANDIE, GRANDE EPREUVE CYCLISTE A ETE GAGNE DIMANCHE PAR GODERE



A Venoix, après l'arrivée. — A gauche : MERCADER, gagnant de la 3^e étape ; à droite : GODERE, gagnant du Tour. (Photo-éclaté EVEIL)

A La Ferté Macé LE 2^e GRAND PRIX FERTOIS EST GAGNE PAR MERCADER

Le 2^e Grand Prix Cycliste Fertois, organisé dimanche dernier, a obtenu un très gros succès.

Des milliers de spectateurs se pressaient sur le parcours, parcours judicieusement choisi, comprenant un circuit d'environ 57 kilomètres, à parcourir 3 fois.

1^{er} tour. — Le départ est donné à 13 h. 40, par M. Filoche. Après le tour de la ville, le départ réel est donné dans la côte de Saint-Michel-des-Andaines. C'est déjà un premier incident de course : l'un des favoris, Garcia, crève, et évidemment le peloton n'attend pas ! Dès le départ le train est rapide et Domfront est atteint après 38 minutes de course.

Après Domfront, Bouttée tente de s'échapper, mais après quelques centaines de mètres il est rapidement rejoint. Lemoine à son tour, met le nez à « la fenêtre » et avec Waechter dans sa roue, il traverse Bagnoles avec une minute d'avance sur le peloton.

A La Ferté, Lemoine est toujours en tête et s'adjuge la prime. Bouttée est second, mais le peloton a réagi et en abordant le 2^e tour, tout rentre dans l'ordre. Le train est toujours rapide, mais jusqu'à Domfront rien à signaler. Un peloton d'une quinzaine d'hommes dispute les primes offertes par de généreux sportifs. Bardelli, Pierret, Colin, Coulon et Debonne emmènent la troupe à vive allure en direction de Couterne où les coureurs passent à 16 h. 30.

Dans la côte de Couterne, plusieurs coureurs tentent l'échappée, mais sont rejoints avant Bagnoles ; puis c'est le second passage à La Ferté Macé où Petit enlève la prime de 25 fr.

Et nous voilà au 3^e tour ! Après le ravitaillement des coureurs place Saint-Denis, Garcia qui, par suite de sa crevaison au départ, a de nombreuses minutes de retard, abandonne.

Pendant ce 3^e et dernier tour, Saint-Martin, Pagès, Petit, M. Briens, s'échappent, mais après quelques kilomètres de chasse, le peloton les rejoints avant la Chapelle-Moche. Couterne est traversé en peloton, et c'est l'arrivée à La Ferté-Macé. Dans un sprint irrésistible, Mercader se détache nettement et gagne avec une dizaine de mètres d'avance sur M. Briens, qui fit une course remarquable. Tous les hommes sont là à quelques longueurs et voici le classement :

1. Mercader ; 2. Briens ; 3. Locher ; 4. Saint-Martin ; 5. Bardelli ; 6. ex-æquo ; Bouttée, Coulon, Debonne ; 9. Hamelin ; 10. Pagès ; 11. Petit M. ; 12. Colin ; 13. Pailleux.

Parmi les malchanceux, signalons les deux coureurs ; Garcia et Pagès. Garcia creva dès le départ et malgré son courage, il ne put jamais rejoindre. Il se vit contraint d'abandonner au second tour.

Pagès fut renversé par un chien au 1^{er} passage à La Chapelle-Moche, mais courageusement il continua la course et se classa honorablement.

Cohin, de l'A.C.B.B., un espoir de 18 ans, aurait fini dans le peloton de tête sans une crevaison à 6 kilomètres de l'arrivée. Ce jeune coureur a fait une course remarquable.

D'autres coureurs : Vaseux, Waechter, Lemoine, furent eux aussi, contraint d'abandonner à la suite d'accidents de machine.

Sur les 170 kilomètres du circuit, la voiture haut-parleur de la Maison Vacher, portant les fanions de *L'Ouest-Eclair*, renseigne les spectateurs sur les péripéties de la course. Ce fut une innovation très goûtée des spectateurs.

Le Comité de l'U. V. F. fertoise nous prie de remercier les généreux sportifs qui ont offert des primes aux coureurs à leur passage dans les localités. 2345

M. T.

Archives
départementales

Archives privées

Presse

Questions

1) Quelle est la nature ou le type de ces documents ?

.....

.....

.....

.....

2) Pourquoi Guillaume Mercader est-il évoqué ?

.....

.....

.....

.....

3) Pourquoi fait-on de l'éducation physique d'après ces documents ? Y a-t-il d'autres raisons selon toi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Document 6 : Facture à en-tête du magasin de cycles de Guillaume Mercader, et registre du commerce, 1962. Archives départementales du Calvados, 92J/102 et 9E/5/80.

MOTOS ■ CYCLES ■ VOITURES D'ENFANTS ■ ARTICLES DE SPORT

SAINT-LO
Rue du Neufbourg
R. C. Saint-lo 5365 — Tél. 2-84

VIRE
Rue du Calvados
R. C. Vire 3142 — Tél.

CHERBOURG
34, Rue Albert-Mahieu
R. C. Cherbourg 11815 — Tél. 822

G. MERCADIER
53-55, Rue Saint-Martin, **BAYEUX** (Calvados)
Tél. Bureau 1-19 R. C. Bayeux 3218 Tél. Magasin 4-49

Agent Exclusif : **MOTOBÉCANE - MOTOCONFORT - LA PERLE**

EXTRAIT
DES INSCRIPTIONS PORTÉES
AU REGISTRE DU COMMERCE

à la date du 23 mars 1962

sous le n° 57 A 54

au nom de MERCADIER Guillaume

ETABLISSEMENT PRINCIPAL

1. Nom, prénoms, nationalité
MERCADIER Guillaume de nationalité française

2. Adresse de l'établissement principal
Bayeux 53/55 rue Saint Martin

dont l'immatriculation a été effectuée au Registre du Commerce de BAYEUX
N° 57 A 63

ETABLISSEMENT SECONDAIRE
DANS LE RESSORT DU TRIBUNAL

3. Date de l'immatriculation 6 août 1957

4. Nom sous lequel est exercé le commerce MERCADIER

Enseigne

5. Activité réellement exercée
Marchand de cycles, Motos, articles de sport, voitures d'enfants,
machines à coudre, accessoires, vêtements de sport, réparations.

6. Adresse
Vire, rue du Calvados

S'il y a lieu, porter la suite des renseignements ne pouvant tenir dans cette page, à la page 4, en rappelant le n° de la "ubrique.

**Archives
départementales**

**Archives privées et
publiques**

**Registre du
commerce**

Questions

1) Quel type de commerce tient Guillaume Mercader ?

.....

.....

.....

.....

2) Où ce commerce est-il situé ?

.....

.....

.....

.....

3) Selon toi, à quoi sert un registre du commerce ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Document 7 : Témoignage de Guillaume Mercader sur son parcours de vie, 1999. *Archives départementales du Calvados, 2AV/9.*



Lien de la vidéo : <https://archives.calvados.fr/page/guillaume-mercader>

Suggestion d'écoute :

- à partir de la 46e minute, sur la manière dont Guillaume Mercader réalise des actes de résistance grâce à son vélo en tant que cycliste professionnel.

Questions

1) De quel type de document s'agit-il ?

.....

.....

.....

.....

2) Ce document date-t-il de la Seconde Guerre mondiale ? Justifie ta réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3) En quoi le cyclisme a-t-il permis à Guillaume Mercader de résister pendant la Seconde Guerre mondiale ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je forme tout un réseau de renseignements côtiers ~~et~~ et intérieurs des terres. Etroitement en contact avec Maître DELENTE tous renseignements d'ordre militaire concernant :

1° - Défenses cotières, mines mouillées en mer, fortifications allemandes, Mouvements de troupes, Repaire de terrains de parachutages, Réception d'armes, Plans de l'ennemi, Fabrication de cartes d'identité et d'alimentation; tout ceci fut fourni sans interruption à Monsieur MESLIN, ingénieur des Ponts et Chaussées à Caen, qui était notre chef départemental; ainsi qu'à Monsieur BERGEOT d'ou aussi certains ordres me sont venus à partir de Janvier 1944.

2° - Ayant pu contacter de nombreux agents, nous fimes la composition des groupes par secteur, nommant à leur tête un responsable.

3° - On donna des instructions sur la nomenclature de toutes armes clandestines, pouvant si l'ordre en était donné, leur attribuer afin d'opérations d'action.

*Comme dit-il
des agents*

Avant le débarquement, en Mai 44; j'étais détaché par le Général KOENIG auprès de l'O.S.S. (Office Service Stratégique) S.R. action de la 1ère armée Américaine, que je devais rejoindre dès son arrivée en France, soit le 15 Juin.

Le 7 Juin au matin j'étais contacté par le Capitaine STUART, officier de renseignements de la 52^e division anglaise qui, pour le compte de la 1ère armée Anglaise désirait obtenir l'aide de la Résistance locale pour obtenir des renseignements aux arrières des lignes ennemies.

Le soir même j'avais parmi mes agents des volontaires pour passer les lignes.

Au fur et à mesure de la libération des terrains, mes agents sous mes ordres, firent des missions d'infiltration dans les arrières des lignes allemandes afin d'obtenir des renseignements stratégiques de haute importance, ce qui valut à certains d'être cités et décorés de la Croix de Guerre. Je devais les quitter le 14 Juin; toutefois, ces missions furent accomplies par l'ensemble des jeunes, jusqu'au moment où ils purent, en Juillet 44, s'engager dans une unité combattante (Division ~~externe~~ Leclerc) ~~au service renseignements français ou anglais.~~

Quant aux autres agents ils se mirent à la disposition des services français venus de Londres (Sécurité militaire ou autre service) désirant obtenir la conduite de certains français pendant l'occupation, le nom des collaborateurs, des personnes suspectes ou agents de l'ennemi; ensuite certains passaient à la tête des Comités locaux de libération.

MB/sb.

3

REPUBLIQUE FRANCAISE

-:--:-

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT
PROVISOIRE

-:--:-

Direction Générale
des
Services Spéciaux
-:-

3

PARIS, le 6 Octobre 1944.

Le Commandant BRAULT

au
S/Lieutenant CONTE

3029-M-32

Voulez-vous préparer, le plus rapidement possible, deux propositions d'avancement au grade de Capitaine, pour le Lieutenant MERCADER, l'une à titre fictif, l'autre à titre définitif.

MOTIF : " Excellent officier, chef d'un important réseau
" de renseignements et d'action, en Normandie;
" a rendu les plus grands services aux organisations
" de renseignements interalliées, dès leur débarque-
" ment; s'est acquitté, depuis quatre mois, des mis-
" sions les plus délicates avec des responsabilités
" qui dépassaient de beaucoup celles qui auraient pu
" être confiées à un officier de son grade.
" Est actuellement chargé d'un service important où
" il est nécessaire qu'il puisse donner des instruc-
" tions à des Capitaines. "

N'oubliez pas que la proposition est à faire au titre étranger, MERCADER étant Espagnol.

Vous voudrez bien lui demander des détails sur le régiment de la Légion étrangère auquel il appartient, etc...

Ribet Yves

C-E : Arrivées
N° 30923
Date 16 Oct 1944
Dossier 3029-M-32 D0

Questions

1) Quels actes de résistance Guillaume Mercader réalisait-il avec son réseau ?

.....

.....

.....

.....

2) Quel événement majeur de la Seconde Guerre mondiale est évoqué par ces documents ? Quelle est la date de cet événement ?

.....

.....

.....

.....

3) La Légion étrangère existe-t-elle toujours ? De quoi s'agit-il ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pierre Kœnig (1898-1970) : militaire français, Pierre Kœnig joue un rôle central lors de la Seconde Guerre mondiale en s'engageant pour la France Libre et en s'illustrant lors de la Bataille de Bir Hakeim. En juin 1944, il est nommé général en chef des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Il sera chargé par le général de Gaulle de s'occuper de l'arrestation du Maréchal Pétain à la fin de la guerre.

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT
PROVISOIRE

Service de la Défense Nationale
DIRECTION GENERALE DES ETUDES
et RECHERCHES

D.G.E.R.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

PARIS, le 2 Août 1945.

ORDRE DE MISSION N° 554I

IL EST PRESCRIT A :

Nom : M E R C A D E R

Prénom : Gui

Né le 17.12.1914 à URDOS (Bses Pyrénées)

Nationalité : Française

Grade et fonctions : CAPITAINE - Officier Inspecteur

Détenteur de la carte d'identité N° 966 S.D. Délivré par D.G.E.R. à présenter
avec le présent ordre

Domicilié à : PARIS 3 Rue Laffite

De se rendre à TUTTINGEN - BREGENZ - CONSTANCE - FELSCHKIRCH - WURZACH - OBERNDORF
ASCHEWEIR - LOUGERNAGEN afin de contacter les chefs des Centres de
rapatriement dans la zone de la 1ère Armée et d'y placer les équipes.

Moyens de transport : Automobile Citroën Z. 103.121

Date de départ : 2 Août 1945.

Date de retour : Mission terminée - valable un mois - prorogée un mois.

Les autorités françaises et alliées civiles et militaires sont priées de faciliter
à l'intéressé l'accomplissement de sa mission.

Le Directeur Général par intérim
Signé : SOUSTELLE.

SUBDIVISION DE CAEN
ETAT-MAJOR 1^{er} BUREAU

CAEN, le 27 Février 1950.

N° 1800 /SC/I

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Colonel LE BIDEAU, Commandant
la Subdivision de CAEN.



Questions

1) Qu'apprends-tu sur Guillaume Mercader grâce à ce document ?

.....

.....

.....

.....

.....

2) Compare les documents 9 et 10. Quelle est la principale différence que tu peux observer concernant Guillaume Mercader ? Selon toi, comment cela peut-il s'expliquer ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3) Quelle mission Guillaume Mercader doit-il réaliser ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Glossaire :

- DGER : il s'agit de la Direction générale des Études et recherches. Fondé en 1944, cet organisme avait pour mission d'enquêter sur les saisies d'œuvres d'art pendant la Seconde Guerre mondiale.

Pour aller plus loin

Archives :

Les Archives départementales du Calvados conservent et mettent à disposition des sources et des ressources sur Guillaume Mercader et la Seconde Guerre mondiale :

- Le portrait de Guillaume Mercader : <https://archives.calvados.fr/page/guillaume-mercader>
- Un dossier sur les parcours de résistants du Calvados : <https://archives.calvados.fr/page/parcours-de-resistants-du-calvados>
- Un dossier sur l'ensemble des ressources sur la Seconde Guerre mondiale dans le Calvados, notamment le Débarquement et la Bataille de Normandie : <https://archives.calvados.fr/page/la-seconde-guerre-mondiale>

Le Service interministériel des Archives de France propose sur son site FranceArchives :

- Un dossier sur la Seconde Guerre mondiale (<https://francearchives.gouv.fr/fr/section/822471903>) présentant des ressources sur ce conflit dont un état des sources sur la Résistance en France : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/817544501>
- Un dossier sur les archives du sport : <https://francearchives.gouv.fr/fr/section/707563817>

Le Service historique de la Défense conserve le dossier d'homologation de résistant de Guillaume Mercader sous la cote GR 16 P 411333 ainsi que son dossier individuel d'agent de réseau GR 28 P 4 443 55. Ils sont consultables à Vincennes.

Approfondir l'univers des archives

Les services publics d'archives

- **Archives nationales**

Les Archives nationales collectent, conservent et communiquent les archives publiques provenant des administrations centrales de l'État, les archives des notaires de Paris et des fonds privés d'intérêt national.

- **Archives départementales**

Les Archives départementales collectent, conservent et communiquent les archives du Conseil départemental, mais également les archives produites par les services déconcentrés de l'État sur le territoire du département, ainsi que des fonds privés d'intérêt local.

- **Archives municipales et intercommunales**

Les Archives municipales et intercommunales collectent, conservent et communiquent les archives produites par le service de la commune ou de l'intercommunalité, ainsi que des fonds privés d'intérêt local.

- **Service historique de la Défense**

Le Service historique de la Défense collectent, conservent et communiquent les archives du ministère chargé des armées. Ses archives sont réparties sur plusieurs sites en France : Vincennes, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon, Caen, Pau et Châtellerauld-Le Blanc.

Le statut des archives

- **Archives publiques**

Les archives publiques sont l'ensemble des documents produits ou reçus par les organismes de l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et établissements publics et les notaires. En application du Code du patrimoine, les archives publiques doivent être versées à un service public d'archives.

- **Archives privées**

Les archives privées sont les archives qui ne sont pas publiques. Elles appartiennent à des particuliers ou des organismes privés et peuvent intégrer les collections publiques par don, dépôt, achat ou legs du fait de leur intérêt patrimonial et historique.

Quelques typologies d'archives rencontrées dans les dossiers

- **Dossier d'étranger**

La population d'origine étrangère présente sur le territoire français est contrôlée par l'État. Des dossiers sont ainsi constitués par les préfectures pour ces personnes afin de déterminer la possibilité pour elles de rester ou non en France et de faire valoir leurs droits. Les décrets des 2 et 27 octobre 1888 imposent aux étrangers une déclaration de résidence à la mairie. Le 2 avril 1917, un décret instaure une carte d'identité d'étranger, tandis qu'elle n'est pas obligatoire pour les Français. De provisoire et limitée aux franges nomades de la population, la carte d'identité devient permanente et généralisée sans être obligatoire en septembre 1921. La carte d'identité ne devient obligatoire que sous le Régime de Vichy, avec la loi du 27 octobre 1940 qui dispose que « tout Français de l'un ou de l'autre sexe, âgé de plus de seize ans, ne peut [désormais] justifier de son identité [...] que par la production d'une carte d'identité, dite "carte d'identité de Français" ».

- **État civil**

Depuis 1792, les mairies ont l'obligation légale d'inscrire dans un registre dit d'état civil les naissances, mariages et décès ayant lieu dans la commune. Avant cette date, la mission était remplie par le curé de la paroisse qui notait ces informations dans les registres paroissiaux. Les registres sont tenus en deux exemplaires par la commune : elle en conserve un exemplaire et remet l'autre au tribunal, qui le verse ensuite aux Archives départementales.

- **Ordre de mission**

Un ordre de mission est un document remis à une personne - un militaire par exemple - qui fixe les conditions et les modalités de la mission qui lui est dévolue.

- **Presse**

Les services d'archives conservent des collections de presse, nationale et/ou locale, ainsi que des revues, comme le font d'autres institutions telles que les bibliothèques. Des extraits de presse, découpés pour des besoins particuliers, peuvent aussi se retrouver dans les fonds d'archives publiques ou privées.

- **Procès-verbal**

Un procès-verbal est un acte à valeur juridique dressé par une autorité compétente qui constate des faits, rend compte d'une situation ou d'une activité.

- **Recensement de population**

Les recensements de population sont les listes réalisées pour dénombrer, par commune, les habitants de chaque foyer. Les premières listes de population remontent à la Révolution.

- **Registre du commerce**

Créé en 1919, le registre du commerce sert à enregistrer les informations portant sur les sociétés et les personnes physiques exerçant une activité commerciale en France.

- **Registre du tribunal civil**

Le registre du tribunal civil recense les jugements émis par le tribunal civil. Pour chaque affaire jugée, figurent les motifs du litige, les différentes parties en cause ainsi que la décision rendue.

Pour contacter les services publics d'archives

Pour connaître les centres d'archives près de chez vous, nous vous conseillons de consulter l'annuaire des services d'archives : <https://francearchives.gouv.fr/fr/services>

Remerciements

Rédactrice pour le Service interministériel des Archives de France : Juliette Hayette

Ce dossier a été réalisé en partenariat avec Stéphanie Perrin, chargée des actions pédagogiques au Service historique de la Défense (ministère des Armées).

Nous tenons à remercier Maxence Philippe du service éducatif des Archives départementales du Calvados, Claire Émery Pochiet du service éducatif des Archives départementales de la Loire, Françoise Lemarié du service éducatif des Archives départementales du Loiret ainsi que Corinne Dalle et Laura Ritter du service éducatif des Archives départementales du Puy-de-Dôme pour l'aide précieuse qu'ils ont apporté dans la conception de ce dossier ; les Archives nationales, les Archives départementales du Calvados, des Deux-Sèvres, de la Haute-Garonne, des Hauts-de-Seine, des Landes, de la Loire, du Loiret, de Paris, du Pas-de-Calais, du Puy-de-Dôme, de Seine-Saint-Denis, de la Somme, du Tarn, du Territoire de Belfort et du Val-de-Marne ainsi que les Archives municipales d'Argenteuil et de Saint-Étienne pour les documents qu'elles ont fournis.



Dossier réalisé par le Service interministériel des Archives de France et le Service historique de la Défense, 2024.